

**Conseil d'administration CSR – Région 3
Réunion ordinaire
Procès-verbal**

**26 février 2014
Salle de conférence de la Commission
Complexe Madisco, Petit-Rocher**

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

Réunion appelée à l'ordre par le Président, Daniel Guitard, à 18 h 30.

- Le président souligne le décès d'un des membres du conseil d'administration, Monsieur Sydney Sealy.
- Le président annonce qu'il prend un congé de la mairie de Pointe-Verte, donc il ne peut plus siéger sur le conseil de la CSR 3. Le maire adjointe, Normand Doiron représentera le village de Pointe-Verte à la table de la CSR jusqu'aux prochaines élections municipales.

2. Présence et constatation du quorum

Stephen Brunet, City of Bathurst
Paul Losier, Beresford
Gilberte Boudreau, Nigadoo
Luc Desjardins, Petit-Rocher
Daniel Guitard, Village de Pointe-Verte
Ron Bourque, Belledune
Charles Comeau, DSL
Normand Plourde, DSL
Gilles Bryar, DSL
Donald Gauvin, DSL
Jocelyne Hachey, Directrice générale
Marc Bouffard, Directeur de la planification
Raymond Bryar, Directeur de la gestion des déchets solides
Carolle Roy, Adjointe administrative
Denis Bujold, Gestionnaire des services locaux, Environnement et Gouvernements locaux

**RSC Board of Directors – Region 3
Regular meeting
Minutes**

**February 26, 2014
Board room of the Commission
Madisco Complex, Petit-Rocher**

1. Call to order and opening statements

Meeting called to order by the Chair, Daniel Guitard, at 6:30 p.m.

- The Chairperson mentioned the passing of one of its Board members, Mr. Sydney Sealy.
- The Chairman announced that he will be taking a leave of absence as mayor of Pointe-Verte, therefore can no longer sit on the RSC 3 Board of Directors. Deputy Mayor, Normand Doiron, will be representing the Village of Pointe-Verte at the RSC table until the next municipal elections.

2. Recording of attendance and verification of quorum

Stephen Brunet, City of Bathurst
Paul Losier, Beresford
Gilberte Boudreau, Nigadoo
Luc Desjardins, Petit-Rocher
Daniel Guitard, Village de Pointe-Verte
Ron Bourque, Belledune
Charles Comeau, LSD
Normand Plourde, LSD
Gilles Bryar, LSD
Donald Gauvin, LSD
Jocelyne Hachey, Executive Director
Marc Bouffard, Planning Director
Raymond Bryar, Director of Waste Management
Carolle Roy, Administrative assistant
Denis Bujold, Local Services Manager, Dept. Environment & Local Government

Quorum :

Le président d'assemblée déclare que le quorum est atteint avec 6 présences.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Donald Gauvin

Appuyé par : Charles Comeau

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Ajouter le point 7b)iii) *Résolution – Terrassement et Fondation.*
- Le point 8b) *Période de probation de la directrice générale – huis clos* sera éliminé et remplacé par le point 10b).
- *Le point 10 Levée de l'assemblée* devient le point 11.
- *L'Intervention des Médias sera 10a).*
- Ajouter le point 9b) *Remerciement public – Ron Bourque.*
- Ajouter le point 9c) *Coûts partagés pour les eaux et les égouts – Ron Bourque.*
- Ajouter le point 9d) *Sécurité ferroviaire – Luc Desjardins.*

MOTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

Aucune

5. Adoption du procès-verbal**a) Procès-verbal du 22 janvier 2014**

Proposé par : Paul Losier

Appuyé par : Charles Comeau

QUE le procès-verbal du 22 janvier 2014 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 9a) de la page 5, à la troisième ligne du paragraphe on devrait lire *...élections provinciales à l'automne.*

MOTION ADOPTÉE

Quorum :

The meeting chairperson declares that quorum was met with 6 members present.

3. Adoption of agenda

Moved by : Donald Gauvin

Seconded by : Charles Comeau

THAT the agenda be approved with the following amendments:

- Add item 7b)iii) *Resolution – Earthwork and Foundation.*
- Item 8b) *Probation period of Executive Director – in camera* is eliminated and replaced by 10b).
- Item 10 *Adjournment* becomes item 11.
- *Media Intervention* will be 10a).
- Add item 9b) *Public thank you – Ron Bourque*
- Add item 9c) *Shared costs for water and sewage – Ron Bourque*
- Add item 9d) *Railway security – Luc Desjardins*

MOTION CARRIED

4. Conflict of interest declarations

None

5. Adoption of minutes**a) Minutes of January 22, 2014**

Moved by : Paul Losier

Seconded by : Charles Comeau

THAT the minutes of January 22, 2014 be approved with the following amendments:

- In item 9a) on page 5, in the third line of the paragraph it should read *...the provincial elections in the fall.*

MOTION CARRIED

i) Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport *CSR3-17-5a)i*). En réponse à une question, la directrice générale avise les membres que les procédures administratives de la CSR 3 stipulent à l'alinéa 6.10.2 que sur division du conseil, les noms de ceux qui ont voté pour et de ceux qui ont voté contre sont inscrits au procès-verbal. Elle ajoute qu'il eut plusieurs amendements aux règlements administratifs au courant de la dernière année. Une mise à jour sera faite au document et une copie de la dernière version sera remise aux membres.

M. Brunet s'excuse pour le retard à la réunion; il vient d'arriver à la réunion.

6. Correspondances

Aucune

7. Rapport d'activité de la direction

a) Corporatif

La directrice générale présente la partie corporative du rapport *CSR3-17-7*. Au point *C. Mesures d'urgence régionales*, on doit préciser que c'est la direction générale de la CSR qui a tenu une réunion le 23 janvier.

b) Déchets solides

Monsieur Raymond Bryar présente la partie du service de gestion des déchets solides du rapport d'activité, *CSR3-17-7*. Une correction est apportée au point *C. Ressources Humaines – Négociations contractuelles*, les négociations ont débuté les 28, 29 et 30 janvier et non février.

i) Résolution *CSR3-17-7b)i*) – Adoption des frais d'ingénierie pour les travaux d'infrastructure 2014

i) Business arising from minutes

The Executive Director presents the *CSR3-17-5a)i*) report. In response to a question, the Executive Director informs the members that paragraph 6.10.2, of the RSC 3 Procedural By-Law, stipulates that upon a division of the Board, the names of those who voted for and those who voted against the question shall be entered upon the minutes. The Executive Director adds that there were several amendments to the procedural by-law in the last year. The document will be updated and the latest version will be distributed to the members.

Mr. Brunet apologizes for being late; he just joined the meeting.

6. Correspondences

None

7. Activity report from Executive Director

a) Corporate

The Executive Director presents the corporate portion of the *CSR3-17-7* report. In item *C. Regional Emergency Measures*, we should clarify that it's the Executive Director of the RSC who held a meeting on January 23rd.

b) Solid Waste

Mr. Raymond Bryar presents the Solid Waste Management Department portion of the *CSR3-17-7* activity report. A correction is made in item *C. Human Resources – Union negotiations*, the negotiations began on January 28, 29 and 30 and not in February.

i) Resolution *CSR3-17-7b)i*) – Adoption of engineering costs for 2014 infrastructure work

Attendu que les coûts des travaux d'infrastructure prévus en 2014 incluant les frais d'ingénierie s'y rapportant furent approuvés au budget de capital 2014.

Attendu que le montant proposé dans l'offre de service est à l'intérieur des dépenses prévues au budget pour ces frais d'ingénierie.

Attendu que le comité technique à sa réunion du 17 février 2014, après révision de l'offre de service pour les frais d'ingénierie présentée par la firme Roy Consultants, recommande son approbation.

Proposé par : Paul Losier

Appuyé par : Donald Gauvin

QUE la Commission de services régionaux 3 (Chaleur) accepte la soumission de Roy Consultants au montant de 105 000 \$ plus taxes pour les frais d'ingénierie reliés aux travaux d'infrastructures prévus en 2014.

MOTION ADOPTÉE

- ii) Résolution *CSR3-17-7b)ii*) – Acceptation de l'offre de service pour l'achat et l'installation du bâtiment pour le recyclage

Attendu que le financement pour l'acquisition d'un bâtiment de recyclage a été approuvé par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

Attendu que le montant proposé dans l'appel d'offres retenu est à l'intérieur des dépenses prévues pour un tel bâtiment.

Attendu que le plus bas soumissionnaire répond aux critères énoncés dans le cahier des charges révisé et recommandé par MSC Consultants.

Proposé par : Paul Losier

Appuyé par : Donald Gauvin

QUE la Commission de services régionaux 3 (Chaleur) accepte la soumission de Prospect Building Contractors (2004) Ltd au montant de 322 533,63 \$ plus taxes pour l'achat et l'installation

Whereas the costs for the infrastructure work to be done in 2014 including the engineering expenses were approved in the 2014 Capital Budget.

Whereas the proposed tender amount is within the budgeted expenditures for these engineering costs.

Whereas the Technical Committee at its February 17, 2014 meeting, after a review of the tender for the engineering fees as presented by Roy Consultants, recommends its approval.

Moved by : Paul Losier

Seconded by : Donald Gauvin

THAT the Chaleur Regional Service Commission 3 accepts the tender from Roy Consultants in the amount of \$ 105,000 plus taxes for the engineering costs related to the infrastructure work planned for 2014.

MOTION CARRIED

- ii) Resolution *CSR3-17-7b)ii*) – Approval of tender for the purchase and installation of the recycling building

Whereas the financing for the purchase of a recycling building were approved by the Municipal Capital Borrowing Board.

Whereas the proposed amount in the recommended tender is within the projected expenditures for such a building.

Whereas the lowest bidder meets the requirements specified in the request for proposal as revised and recommended by MSC Consultants.

Moved by : Paul Losier

Seconded by : Donald Gauvin

THAT the Chaleur Regional Service Commission 3 accepts the tender of Prospect Building Contractors (2004) Ltd in the amount of \$ 322,533.63 plus taxes for the purchase and the installation of a pre-

<p>d'un bâtiment de recyclage préconçu en métal. MOTION ADOPTÉE</p> <p>iii) Résolution <i>CSR3-17-7b)iii)</i> – Terrassement et fondation</p> <p>Attendu que l'achat d'un bâtiment de recyclage préconçu en métal a été approuvé.</p> <p>Attendu que l'expertise de services d'ingénierie reliés aux travaux de terrassement et de construction des fondations est requise pour la réalisation de ce projet.</p> <p>Proposé par : Paul Losier Appuyé par : Charles Comeau</p> <p>QUE la Commission de services régionaux 3 (Chaleur) accepte l'offre de service de MSC Consultants au montant de 60 564,93 \$ plus taxes pour les frais d'ingénierie afin de compléter le projet d'installation du bâtiment de recyclage.</p>	<p>engineered metal recycling building. MOTION CARRIED</p> <p>iii) Resolution <i>CSR3-17-7b)iii)</i> – Earthwork and foundation</p> <p>Whereas the purchase of a metal pre-engineered recycling building was approved.</p> <p>Whereas the expertise of engineering services related to the earthwork and foundation construction are required for the completion of this project.</p> <p>Moved by : Paul Losier Seconded by : Charles Comeau</p> <p>THAT the Chaleur Regional Service Commission 3 accepts the service offer of MSC Consultants in the amount of \$ 60,564.93 plus taxes for engineering costs to complete the installation of the recycling building.</p>
<p>MOTION ADOPTÉE</p> <p>c) Urbanisme</p> <p>Monsieur Marc Bouffard présente la partie du service d'urbanisme du rapport d'activité, <i>CSR3-17-7</i>. La directrice générale va faire une demande auprès de la secrétaire municipale adjointe de Bathurst pour les rapports de construction afin d'insérer les données dans un rapport pour la région.</p> <p>8. Affaires reportées a) Processus d'élection – première lecture (résolution)</p> <p>Première lecture :</p> <p>RÉSOLUTION</p> <p>Attendu que la Commission de services régionaux</p> <p>– procédera à l'élection des membres du bureau de direction lors de son Assemblée générale annuelle.</p>	<p>MOTION CARRIED</p> <p>c) Planning</p> <p>Mr. Marc Bouffard presents the Planning Department portion of the <i>CSR3-17-7</i> activity report. The Executive Director will ask the Assistant City Clerk of Bathurst for their construction report in order to insert the data into a report for the region.</p> <p>8. Unfinished business a) Election process – first reading (resolution)</p> <p>First reading</p> <p>RESOLUTION</p> <p>Whereas the Chaleur Regional Service Commission</p> <p>– Will proceed with the election of its officers during its annual general meeting</p>

– doit se doter d'un processus d'élection.

Proposé par : Paul Losier

Appuyé par : Donald Gauvin

QUE l'article 5 du règlement administratif procédural CSR 3 (Chaleur) soit modifié en ajoutant l'article 5.9.1 **Processus d'élection** au paragraphe 5.9 et se lit comme suit :

5.9.1. PROCESSUS D'ÉLECTION

1. Un comité de mises en candidature est créé deux mois avant l'assemblée générale annuelle. Il est composé de deux membres du conseil nommés par le conseil par résolution. Le conseil désigne un président du comité qui agira également à titre de président d'élection.
2. Le président du comité donne lecture de son rapport qui contient le nom des candidatures aux différents postes à pourvoir. Les candidatures reçues par le comité sont publiques durant tout le processus.
3. L'élection se fait par étapes; à savoir le président d'abord, ensuite le vice-président et le troisième dirigeant.
4. À chaque étape, le président d'élection demande s'il y a d'autres candidatures ou d'autres nominations pour chaque poste à combler.
5. Un membre du conseil peut se porter candidat et un membre du conseil peut proposer une candidature sans que cette proposition soit appuyée. Dans le cas d'une nomination, la candidature est admise pourvu que la personne proposée soit présente et accepte d'être candidate.
6. Avant de procéder au vote, chaque candidat peut faire une déclaration d'une durée maximale de deux minutes.

– Must establish an election process.

Moved by : Paul Losier

Seconded by : Donald Gauvin

THAT Section 5 of the Procedural By-Law of the RSC Region 3 (Chaleur) be amended by adding paragraph 5.9.1 **Election Process** to Subsection 5.9 and be read as follows :

5.9.1 ELECTION PROCESS

1. A nominating committee is created two months before the Annual General Meeting. It is made up of two board members, nominated by the Board by resolution. The Board designates a member of the Committee as the Election President.
2. The Election President reports the names of the candidates for the various positions to be filled. The candidacies received by the Committee are public throughout the whole process.
3. The election takes place by office; namely the Chairperson, then the Vice-Chairperson, and the third officer.
4. For each office, the Election President asks if there are any other candidates or nominations from the floor for each position to be filled.
5. A member can nominate himself as a candidate and a member of the board may nominate a candidacy without having the motion seconded. In the case of a nomination, the candidate is recognized provided that the person is present and agrees to be a candidate.
6. Before voting, each candidacy may give a speech not exceeding more than two minutes.

<p>7. À chaque étape, une fois toutes les candidatures et nominations reçues, le président d'élection déclare la fin des mises en candidature.</p>	<p>7. For each office, once all candidacies and nominations received, the Election President declares the nominations closed.</p>
<p>8. S'il n'y a pas plus de candidatures que de titulaires pour chaque poste à combler, le président d'élection proclame les élus; sinon il appelle le scrutin par voie d'un vote secret. À chaque étape, un tel vote est tenu, au besoin, et les candidatures défaites sont éligibles pour un poste à l'étape subséquente.</p>	<p>8. If there are no more applicants than incumbents for each office to be filled, the Election President declares the nominees elected; otherwise a ballot vote is called by means of a secret vote. For each office, such a vote is held, as needed, and the defeated incumbents are eligible for position for the next office.</p>
<p>9. Dans le cas d'une élection, le président d'élection nomme deux scrutateurs qui peuvent être des employés de la commission. Leurs fonctions consistent à distribuer les bulletins de vote et à les recueillir lorsque le président d'élection déclare le vote clos.</p>	<p>9. In case of an election, the Election President appoints two tellers who may be employees of the Commission. Their functions consist of handing out and collecting the ballots once the President declares the polls closed.</p>
<p>10. Une fois le décompte des votes terminé, le président d'élection annonce le nom du candidat qui a remporté le plus grand nombre de voix ou, s'il n'y a pas de majorité absolue, annonce qu'un autre scrutin sera nécessaire.</p>	<p>10. Once the counting of ballots is completed, the Election President announces the name of the candidate who has collected the most votes or, if there is no majority, announces that another ballot vote will be necessary.</p>
<p>11. Chaque candidat doit recueillir 50 % plus 1 des votes pour être élu. S'il y a plus de deux candidatures à un poste et qu'aucune n'obtient une majorité absolue, on procède alors à un deuxième tour de vote en ne retenant que les deux candidatures qui ont obtenu le plus de votes au premier tour.</p>	<p>11. Each incumbent must collect 50 % plus 1 of votes to be elected. If there are more than two candidacies for one position and neither obtain majority, a second round of voting will take place retaining only the two candidacies who have obtained the most votes during the first round.</p>
<p>12. S'il y a égalité des votes, le gagnant est désigné par tirage au sort de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) le nom de chaque candidature est écrit sur trois bulletins de vote différents et placé dans une urne; (2) la candidature gagnante est celle dont le nom sort deux fois en premier par tirages au sort successifs. 	<p>12. If there is a tie, the winner is declared by draw following the procedure below :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) The name of each candidate is written on three different ballots and placed in an urn; (2) The winning candidate is the one whose name comes out twice first through successive draws.
<p>13. Lorsque le candidat a reçu le nombre de votes requis, il incombe au président d'élection de le proclamer élu. On procède ensuite à l'élection du poste vacant suivant sur la liste.</p>	<p>13. Once the candidate has received the number of required votes, the Election President declares the incumbent elected. The next vacant position to be filled then goes through the same election process.</p>

<p>14. Une fois tous les postes comblés, le président d'élection propose que les bulletins de vote soient détruits.</p> <p>15. L'entrée en fonction des membres du bureau de direction se fait immédiatement après la levée de l'assemblée générale annuelle. MOTION ADOPTÉE</p>	<p>14. Once all offices are filled, the Election President proposes that the ballots be destroyed.</p> <p>15. The new officers assume office immediately after the Annual General Meeting is adjourned. MOTION CARRIED</p>
<p>9. Affaires nouvelles</p> <p>a) Chemin de fer de Bathurst à Miramichi – Donald Gauvin</p> <p>Proposé par : Donald Gauvin Appuyé par : Stephen Brunet</p> <p>QUE la CSR soit mandatée d'envoyer une lettre à ses deux ordres de gouvernement pour faire part de ses inquiétudes par rapport à la perte possible du service de VIA Rail. MOTION ADOPTÉE</p>	<p>9. New Business</p> <p>a) Railway from Bathurst to Miramichi – Donald Gauvin</p> <p>Moved by : Donald Gauvin Seconded by : Stephen Brunet</p> <p>THAT the RSC should be mandated to send a letter to its two levels of government to share its concerns regarding possible lost of VIA Rail services. MOTION CARRIED</p>
<p>b) Remerciement public – Ron Bourque</p> <p>M. Bourque désire remercier la Commission et ses membres pour leurs soutiens lors du décès de son père.</p> <p>c) Coûts partagés pour les eaux et les égouts – Ron Bourque</p> <p>Le village de Belledune a une installation de traitement de l'eau et des eaux usées qui dessert 30 maisons et elle commence à mettre un fardeau sur les habitations. Ces 30 maisons ont formé un comité et ont approché le village de Belledune. Ils cherchent des façons de maintenir les coûts, en essayant d'éviter des augmentations. Le Village se penche sur l'achat de services afin de maintenir le service à un prix compétitif. S'il n'y a pas d'objection, le maire de Belledune enverra une lettre aux municipalités qui desservent leur municipalité en leur demandant d'évaluer le système de Belledune et de donner un devis pour l'entretien du service.</p>	<p>b) Public thank you – Ron Bourque</p> <p>Mr. Bourque simply wants to thank the Commission and its members for their support during the passing of his father.</p> <p>c) Shared costs for water and sewage – Ron Bourque</p> <p>The Village of Belledune has a water and sewage treatment facility that services 30 homes, and it's starting to put a heavy burden on those homes. The 30 homes have formed a committee and have approached the Village of Belledune. They are looking at ways to maintain the costs, trying to avoid any increase. The Village is looking into purchasing the services to maintain the facility at a competitive price. If there are no objections, the mayor of Belledune will be sending a letter to the municipalities who service their municipality asking them to evaluate Belledune's system and give a quote for its maintenance.</p>

d) Sécurité ferroviaire – Luc Desjardins

Quelques administrateurs municipaux avaient demandé si la CSR Chaleur pouvait être désignée comme l'entité responsable de recevoir les rapports des produits dangereux qui transite sur la voie ferrée. Toutefois, la plupart des municipalités s'étaient déjà inscrit auprès de Transport Canada.

10. Autre

a) Intervention des médias

b) Période de probation de la directrice générale – huis clos

Les employés sont demandés de sortir pour la période de huis clos.

Proposé par : Charles Comeau

Appuyé par : Paul Losier

QUE la séance va en huis clos.

MOTION ADOPTÉE

Proposé par : Donald Gauvin

Appuyé par : Charles Comeau

QUE le conseil sorte du huis clos et que l'assemblée soit ouverte au public.

MOTION ADOPTÉE

Proposé par : Luc Desjardins

Appuyé par : Ron Bourque

QUE la Commission, basée sur l'évaluation de son travail effectué au cours des douze derniers mois, considère que Jocelyne Hachey répond aux exigences du poste de directrice générale donc met fin à sa période de probation et lui offre un emploi permanent.

MOTION ADOPTÉE

d) Railway security – Luc Desjardins

The CAO of a few municipalities had asked whether the Chaleur RSC could be designated as the entity responsible for receiving reports of dangerous goods transiting the railroad. However, most municipalities had already registered with Transport Canada.

10. Other

a) Media Intervention

b) Probation period of Executive Director – in camera

The employees are asked to leave for the in camera session.

Moved by : Charles Comeau

Seconded by : Paul Losier

THAT the session be in camera.

MOTION CARRIED

Moved by : Donald Gauvin

Seconded by : Charles Comeau

THAT the board leaves the in camera session and the meeting be opened to the public.

MOTION CARRIED

Moved by : Luc Desjardins

Seconded by : Ron Bourque

THAT the Commission, following the assessment of her work during the last twelve months, considers that Jocelyne Hachey meets the requirements of the Executive Director position therefore puts an end to her probation period and offers her permanent employment.

MOTION CARRIED

11. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h.

Ron Bourque, Président par intérim /Acting Chair

11. Adjournment

The meeting is adjourned at 9 p.m.

Jocelyne Hachey, Secrétaire/Secretary